

DEMANDE DE TITRE DE SEJOUR

Par CHARIF959, le 11/09/2013 à 19:05

bonjour j'ai deposer une demande de titre de sejour le 27 juin a sarcelles 95 motif dix ans de présence et j'ai recu un recepisse sur place valable 4 mois sans autorisation de travail et 2 mois apres j'ai recu autre recepisse avec autorisation de travail ma question est ce que ma demande est accepetee merci de votre reponse